



TRIAL CLUB BASQUE

Club affilié à l'UFOLEP sous le N°064279201

Soyez le bienvenu au club TCB.

Vous trouverez ci joint le bulletin d'adhésion à notre club ainsi que les modalités de souscription.

Conformément à l'article L321-4 du code du sport, nous vous informons de l'intérêt de souscrire à une assurance individuelle accident (soit par le biais de ce formulaire avec Abela Assurances ou une autre compagnie de votre choix).

Il vous suffit pour cela de cocher la case n°1 du bulletin d'adhésion et ainsi souscrire la garantie individuelle accident par le cabinet d'assurance Abela.

Si vous souhaitez des garanties plus élevées, vous pouvez contacter le cabinet Abela au 2 bd du 4 septembre – 38500 Voiron et par tél au 04 76 65 96 62. Cette souscription n'étant pas obligatoire vous pouvez faire le choix de ne pas y souscrire en cochant la case n°2.

Le montant de la cotisation annuelle au club (hors assurance corporelle) est de 20€.

IMPORTANT : pour que votre inscription soit validée, merci de joindre à votre bulletin d'adhésion la photocopie de votre attestation de contrat d'assurance.

Le tout est à renvoyer au secrétaire :

JOURNADE Charly
18 bis chemin ATALAYA 64122 URUGNE

DEMANDE DE LICENCE UFOLEP

Si vous désirez vous licencier afin de participer à des compétitions, il vous faudra remplir le bulletin de demande de licence et suivre les instructions jointes. Il est important de bien remplir ce bulletin afin d'éviter tout retour de dossier. Pour cela un exemple est à votre disposition. Un certificat médical de moins de 3 mois avec la mention "MOTO TRIAL Y COMPRIS EN COMPETITION" et une photocopie de votre contrat d'assurance moto devront être joints à la demande (Ne pas joindre de carte verte).

Le montant de la licence pour la saison 2017/2018 est de 40€. La licence est gratuite pour les membres de moins de 18 ans sous réserve qu'ils participent à deux manifestations minimum en tant que concurrent ou bénévole.

Le tout est à renvoyer au secrétaire :

JOURNADE Charly
18 bis chemin ATALAYA
64122 URUGNE

NOTA: Pour tout règlement, merci de libeller vos chèques à l'ordre du
TRIAL CLUB BASQUE.

Vous pouvez établir un chèque unique pour l'adhésion + licence.

RECAPITULATION D'ADHESION

(Sans licence)

- La demande d'adhésion remplie et signée
- Un règlement de 20€ a l'ordre du TCB
- Attestation de contrat d'assurance moto.

(Avec licence UFOLEP)

- La demande d'adhésion remplie et signée
- Un certificat médical de moins de 3 mois avec la mention **MOTO TRIAL Y COMPRIS EN COMPETITION**
- Une photocopie du contrat d'assurance de votre moto
- un règlement de 60€ a l'ordre du TCB
(adhésion+licence).

**PENSEZ A JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE
AVEC VOTRE ADRESSE POUR RECEVOIR VOTRE
LICENCE.**